



Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

1. Identification

Nom du produit : Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide

Numéro d'enregistrement PCP : 27803

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour la manipulation et l'utilisation des instructions.

Type de produit : Herbicide

Fournisseur : Nufarm Agriculture Inc.
Suite 350, 2618 Hopewell Place NE
Calgary, Alberta, T1Y 7J7, Canada
1-800-868-5444

Numéros de téléphone : Numéro de réponse d'urgence 24 heures, Chemtrec, 1-800-424-9300.
Pour les urgences médicales, ProPharma Group, 1-877-325-1840.
Pour l'information sur les produits et l'utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

2. Identification des risques

Classé selon la version 5 du SGH de l'ONU.

Dangers physiques :

Aucun

Dangers pour la santé :

Toxicité aiguë (Oral) Catégorie 4

Toxicité aiguë (Dermique) Catégorie 5

Toxicité aiguë (Inhalation) Catégorie 4

Dangers environnementaux :

Dangereux pour l'environnement aquatique, aigu Catégorie 1

Mot Signal :

AVERTISSEMENT

Déclarations de danger :

Nocif en cas d'ingestion. Nocif si inhalé. Peut être nocif au contact de la peau. Très toxique pour la vie aquatique.



Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Conseils de prudence :

Peut être nocif au contact de la peau. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Nocif en cas d'ingestion. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Ce produit contient un ingrédient actif et des distillats de pétrole qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Composants dangereux	N ° CAS	% pondéraux
MCPA 2-ethylhexyl ester	29450-45-1	89-94
Synonymes chimiques : MCPA 2EH; 2-ethylhexyl 2-(4-chloro-2-methylphenoxy)acetate; 2-ethylhexyl (4-chloro-2-methylphenoxy)acetate		
Distillat de pétrole, lumière traitée à l'eau	64742-47-8	1-3

D'autres ingrédients sont considérés comme non dangereux.

Contenu exprimé sur l'étiquette du produit

MCPA, présent comme 2-ethylhexyl ester ... 600 g é.a./L

4. Premiers secours

En cas d'ingestion, appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'être informé par un centre anti-poison ou un médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de peau ou d'habillement, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Si les yeux sont ouverts, rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le

Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.

Prenez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous, lors de la recherche d'un contact médical.

NE PAS faire vomir. Ce produit contient des distillats de pétrole. Les vomissements peuvent causer une pneumonie par aspiration. Pas d'antidote spécifique. Employer des soins de soutien. Des concentrations élevées de MCPA peuvent causer une irritation grave des yeux. Les symptômes de surexposition au MCPA peuvent inclure des troubles de l'élocution, des contractions musculaires, des secousses et des spasmes, une bave, une hypotension et une perte de conscience. Traiter symptomatiquement.>100C

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Brouillard d'eau, mousse d'alcool, dioxyde de carbone, produit chimique sec.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets lorsqu'ils combattent les incendies de produits chimiques. Minimiser et contenir les eaux de ruissellement.

Point d'éclair : >100 C

Conditions d'inflammabilité : Non classé comme un liquide combustible, mais peut brûler dans des conditions d'incendie.

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

National Fire Protection Association (NFPA) Note de danger :

Évaluation pour ce produit : Santé : 2 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0

Échelle des dangers : 0 = Minimum 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Utilisez l'équipement de sécurité et les procédures appropriées à la taille du déversement. Gardez les personnes inutiles loin. Éviter le ruissellement dans les eaux naturelles et les égouts. Entourez et absorbez les déversements avec des matériaux inertes tels que la perlite, la sciure de bois, les granules d'argile, la vermiculite, le sable ou la saleté. Contenir tous les matériaux affectés dans un conteneur fermé et étiqueté pour une élimination appropriée. Isoler d'autres déchets. Nettoyer la zone contaminée, comme les surfaces dures avec du détergent et de l'eau, la collecte de la solution de nettoyage pour une élimination appropriée. Les grands déversements sur le sol ou des surfaces similaires peuvent nécessiter l'élimination du sol supérieur.

7. Manutention et entreposage

Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Manutention : Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

Entreposage : Conserver le récipient bien fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Peut être stocké à n'importe quelle température. Bien agiter avant d'utiliser.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Contrôles d'ingénierie : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Équipement de protection individuelle : T-shirt à manches longues, pantalons longs, chaussettes, chaussures et gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer.

Lignes directrices pour l'exposition :

Composante	TWA*	STEL**	Référence / Note
MCPA 2-ethylhexyl ester	N/E	N/E	Aucun trouvé
Distillat de pétrole, lumière traitée à l'eau	1200 mg/m ³	N/E	Recommandation du fabricant, total d'hydrocarbures

* Moyenne pondérée dans le temps, 8 heures, sauf indication contraire.

** Limite d'exposition à court terme

NE = Non établi

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour obtenir des conseils supplémentaires sur le contrôle de l'exposition

9. Propriétés physiques et chimiques

REMARQUE : Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être interprétée comme une analyse garantie ou comme une spécification. Si aucune valeur n'est déterminée pour la formulation, la valeur indiquée est la valeur la plus pertinente de l'ingrédient (s) prédominant (s).

Apparence (état physique, couleur, etc.)..... liquide ambre clair
Odeur..... hydrocarbure, phénolique
Seuil d'odeur..... pas disponible
pH..... 4.3 (1% w/w dilution)
Point de fusion / point de congélation..... <-25C (MCPA 2EH)
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition..... >220C (MCPA 2EH)
Point d'éclair..... >100C
Taux d'évaporation..... pas disponible

Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Inflammabilité (solides, gaz)	non applicable
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité ..	pas disponible
Pression de vapeur	5.7 x 10 ⁻³ mm Hg @ 25C (MCPA 2EH)
Densité de vapeur	pas disponible
Densité relative	1.064
Le produit de la solubilité	le produit est émulsifiable dans l'eau
Coefficient de partage :.....	le produit n-octanol / eau est soluble dans l'huile
La température d'auto-inflammation	pas disponible
La température de décomposition	>220C (MCPA 2EH)
Viscosité	58.4 cP @ 20C

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : non réactif.

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses : une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter : chaleur excessive. Ne pas entreposer près de la chaleur ou de la flamme.

Matières incompatibles : Éviter le contact avec des agents fortement acides, basiques ou oxydants.

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

11. Informations toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux. Les symptômes d'une surexposition au MCPA peuvent comprendre des troubles d'élocution, des secousses et des spasmes musculaires, un écoulement salivaire, de l'hypotension artérielle et l'inconscience.

Contact avec les yeux : Peut provoquer une irritation des yeux, généralement de degré minime. Provoque des rougeurs et des déchirures.

Contact avec la peau : Peut être nocif s'il est absorbé par la peau. Peut causer une irritation de la peau, généralement de degré minime.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des étourdissements, une perte temporaire de la coordination musculaire, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales, une diminution de la pression artérielle, de la fatigue, une faiblesse musculaire, des spasmes musculaires.

Inhalation : Nocif par inhalation. Les vapeurs peuvent causer de la toux, des brûlures, des maux de tête, des étourdissements, une irritation des voies respiratoires et des symptômes semblables à ceux de l'ingestion.

Conditions médicales aggravées par l'exposition : L'exposition cutanée peut aggraver les problèmes cutanés préexistants. L'inhalation de brouillard peut aggraver les conditions respiratoires préexistantes.

Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Données toxicologiques :

DL₅₀ aiguë par voie orale (mg / kg).....1046 (Rat, mâle & femelle, combiné)
DL₅₀ dermique aiguë (mg / kg)..... >2000 (Rat, mâle & femelle)
Inhalation aiguë CL₅₀ (mg / l).....>2.64 (Rat, mâle & femelle, exposition de 4 heures, seulement nez)
Corrosion / irritation de la peau..... Légèrement irritant pour la peau (Lapin)
Domage ou irritation des yeux graves Légèrement irritant pour les yeux (Lapin)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée..... Non considéré comme sensibilisant cutané (Cochon d'inde)
Mutagénicité des cellules germinales Il y a eu des études positives et négatives, mais le poids de la preuve est que le MCPA n'est pas mutagène. Les produits similaires au composant hydrocarbure ne sont pas considérés comme mutagènes.
CancérogénicitéLe Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) classe l'exposition aux herbicides chlorophénoxy comme étant possiblement cancérogène pour les humains (groupe 2B), la catégorie des preuves limitées de cancérogénicité chez l'humain. Le MCPA n'était pas cancérogène pour les rats et les souris dans les études d'alimentation au cours de la vie. Les produits similaires au composant hydrocarbure ne sont pas considérés comme mutagènes et sont peu susceptibles de provoquer des tumeurs.
Toxicité pour la reproductionLes études de reproduction chez l'animal avec le MCPA indiquent qu'il n'y a pas de sensibilité accrue des jeunes par rapport aux animaux maternels.

12. Informations écologiques

Écotoxicité :

Les données proviennent d'études de laboratoire menées sur le MCPA-2-éthylhexyle technique.

Invertébré aquatique : CL₅₀ après 48 heure (mg a.e./L).....0.28 (*Daphnia*)

Poisson : CL₅₀ après 96 heures (mg a.e./L).....3.2 (Truite arc-en-ciel), >3.2 (Crapet arlequin)

Algues : CE₅₀ (mg a.e./L) après 120 heures..... 0.25 (*Selenastrum*), 1.2 (*Navicula*), 0.085 (*Skeletonema*)

Oiseaux : DL₅₀ orale (mg/kg)..... >2250 (Bobwhite), Alimentaire DL₅₀ (5-jour) >3800ppm (Bobwhite), >930 (Colvert) (mg ae/kg bw/d)

Abeilles : DL₅₀ Orale > 250 µg 500 g/L MCPA 2EH formulation/abielle

Abeilles : DL₅₀ Contact > 210 µg 500 g/L MCPA 2EH formulation/abeille

Persistance et dégradabilité : Le MCPA 2EH s'hydrolyse rapidement en acide parent-MCPA. Le MCPA est dégradé par voie microbienne avec une demi-vie typique (ester et acide) de 5 à 20 jours. Persistant dans les environnements anaérobies.

Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Mobilité dans le sol : potentiel de mobilité modéré à élevé, mais rapidement dégradé.

Potentiel de bioaccumulation : Négligeable.

13. Considérations relatives à l'élimination

Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Ne réutilisez pas le récipient dans un but quelconque. Le cas échéant, renvoyer le contenant conformément au programme de retour. Si un récipient recyclable, jetez-le sur un site de collecte de conteneurs. Contactez un distributeur local, un concessionnaire ou une municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant de prendre le récipient sur le site de collecte, rincer trois fois ou sous pression le contenant vide en ajoutant des rinçages au réservoir de pulvérisation et rendre le récipient inapproprié pour une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte de conteneurs dans votre région, jetez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

14. Informations relatives au transport

Description canadienne du TMD (route et rail) :

UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S., (MCPA Ester), Classe 9, GE III, Polluant marin.

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité seulement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

États-Unis :

DOT :

<119 gallons par paquet complet

Non réglementé

≥ 119 gallons par paquet complet

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (MCPA Ester), 9, III, Polluant marin

15. Informations réglementaires

Numéro d'enregistrement de *la Loi sur les produits antiparasitaires* :27803

Calendrier de l'OPAC : 3

Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la *Loi* sur les produits antiparasitaires, avant

Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :



AVERTISSEMENT

POISON

SIMDUT exempté.

16. Autres informations

La présente fiche de données de sécurité (SDS) est conçue pour se conformer au Système mondial de classification harmonisée (SGH) et au *Règlement sur les produits dangereux*.

Ce SDS fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et d'autres qui traitent de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit. L'étiquetage du produit fournit cette information spécifiquement pour l'utilisation du produit comme prévu.

La société et les informations publiées sont utilisées dans le développement de cette SDS. Les informations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et ont été jugées précises à la date de publication. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

Révisions du dernier problème : Ajout de l'information d'orientation de l'ARLA à la section 15.

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17